États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	**275 605 $**	287 868 $
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	**1 142**	–
Marge	**186**	193
Espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	**22 412**	32 767
Intérêts à recevoir	**913**	784
Dividendes à recevoir	**255**	372
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	**1**	845
Montant à recevoir à l'émission de parts	**233**	18
Autres montants à recevoir	**1**	–
Actifs dérivés	**204**	159
Total de l'actif	**300 952**	323 006
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	**–**	257
Obligation de remboursement des espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	**22 412**	32 767
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	**1**	–
Montant à payer au rachat de parts	**513**	12
Provision pour retenues d'impôt	**20**	–
Passifs dérivés	**345**	141
Total du passif	**23 291**	33 177
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	**277 661 $**	289 829 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	**252 517 $**	266 330 $
Catégorie F	**25 144 $**	23 499 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	**22,21 $**	20,34 $
Catégorie F	**11,40 $**	10,59 $

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	**Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)**
31 décembre 2024	25 518	26 143
31 décembre 2023	38 939	39 956

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	**ii**	**iii**	**iv**
31 décembre 2024	22 412	3 731	–	–
31 décembre 2023	32 767	7 189	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 31 décembre 1987 (la *date de création*).

Catégorie	**Date de début des activités**
Catégorie A	31 décembre 1987
Catégorie F	6 juillet 2020

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	**4 950 $**	4 779 $
Revenu de dividendes	**3 980**	4 860
Profit (perte) sur dérivés	**(755)**	22
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	**13 868**	3 525
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	**6**	(6)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	**16 451**	13 067
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	**38 500**	26 247
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	**15**	(17)
Revenu tiré du prêt de titres ±	**50**	83
Total des autres produits	**65**	66
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	**5 386**	5 585
Frais d'administration fixes ±±±	**455**	471
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	**1**	1
Coûts de transaction ±±±±	**115**	103
Retenues d'impôt (note 7)	**154**	165
Total des charges avant les renonciations/prises en charge	**6 111**	6 325
Renonciations / prises en charge par le gestionnaire	**–**	–
Total des charges après les renonciations/prises en charge	**6 111**	6 325
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**32 454**	19 988
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	**29 451 $**	18 188 $
Catégorie F	**3 003 $**	1 800 $
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	**12 173**	13 739
Catégorie F	**2 158**	2 249
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	**2,42 $**	1,33 $
Catégorie F	**1,39 $**	0,80 $

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	(en milliers)	**% du revenu brut tiré du prêt de titres**	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	**1 254 $**	**100,0**	1 765 $	100,0
Intérêts versés sur la garantie	**(1 185)**	**(94,5)**	(1 653)	(93,6)
Retenues d'impôt	**–**	**–**	(1)	(0,1)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	**(19)**	**(1,5)**	(28)	(1,6)
Revenu tiré du prêt de titres	**50 $**	**4,0**	83 $	4,7

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	**Frais**
Catégorie A	1,80 %
Catégorie F	0,80 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	**Frais**
Catégorie A	0,15 %
Catégorie F	0,09 %

±±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2024	2023
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	**93**	81
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	**13**	7
Payé à CIBC World Markets Corp.	**–**	1
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	**62**	53
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	**9**	5

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	**17**	28

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie F	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**29 451 $**	18 188 $	**3 003 $**	1 800 $
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables				
Du revenu de placement net	**(2 642)**	(2 765)	**(533)**	(503)
Des gains en capital nets réalisés	**(3 836)**	–	**(702)**	(25)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	**(6 478)**	(2 765)	**(1 235)**	(528)
Transactions sur parts rachetables				
Montant reçu à l'émission de parts	**12 769**	9 777	**1 870**	1 721
Montant reçu au réinvestissement des distributions	**6 420**	2 740	**1 212**	515
Montant payé au rachat de parts	**(55 975)**	(34 648)	**(3 205)**	(2 405)
Total des transactions sur parts rachetables	**(36 786)**	(22 131)	**(123)**	(169)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(13 813)**	(6 708)	**1 645**	1 103
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**266 330**	273 038	**23 499**	22 396
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**252 517 $**	266 330 $	**25 144 $**	23 499 $
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)				
Aux 31 décembre 2024 et 2023				
Solde au début de la période	**13 094**	14 215	**2 220**	2 237
Parts rachetables émises	**599**	497	**166**	167
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	**293**	139	**107**	50
	13 986	14 851	**2 493**	2 454
Parts rachetables rachetées	**(2 615)**	(1 757)	**(288)**	(234)
Solde à la fin de la période	**11 371**	13 094	**2 205**	2 220

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	**32 454 $**	19 988 $
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	**(15)**	17
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	**(13 868)**	(3 525)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	**(16 451)**	(13 067)
Achat de placements	**(511 646)**	(369 182)
Produits de la vente de placements	**555 232**	391 137
Marge	**7**	(193)
Intérêts à recevoir	**(129)**	23
Dividendes à recevoir	**117**	(60)
Autres montants à recevoir	**(1)**	1
Autres charges à payer et autres passifs	**20**	–
Total du flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**45 720**	25 139
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	**14 424**	11 531
Montant payé au rachat de parts	**(58 679)**	(37 071)
Distributions versées aux porteurs de parts	**(81)**	(38)
Total du flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(44 336)**	(25 578)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	**1 384**	(439)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	**15**	(17)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	**(257)**	199
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	**1 142 $**	(257) $
Intérêts reçus	**4 821 $**	4 802 $
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	**3 988 $**	4 638 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024

Titre	*Nombre d'actions*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
FONDS D'INVESTISSEMENT D'OBLIGATIONS CANADIENNES				
ACM Commercial Mortgage Fund	20 597	2 263	2 307	
TOTAL DES FONDS D'INVESTISSEMENT D'OBLIGATIONS CANADIENNES		**2 263**	**2 307**	**0,8 %**
TOTAL DES FONDS D'INVESTISSEMENT		**2 263**	**2 307**	**0,8 %**
ACTIONS CANADIENNES				
Services de communications				
Québecor inc., catégorie B, actions subalternes avec droit de vote	67 152	2 306	2 115	
TELUS Corp.	45 744	1 055	892	
		3 361	3 007	1,1 %
Consommation discrétionnaire				
La Société Canadian Tire Ltée, catégorie A	4 144	569	627	
Dollarama inc.	4 807	653	674	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	17 990	1 151	1 217	
Magna International Inc.	7 714	638	463	
Restaurant Brands International Inc.	7 447	714	698	
		3 725	3 679	1,3 %
Biens de consommation de base				
Alimentation Couche-Tard Inc.	16 573	1 210	1 321	
Les Compagnies Loblaw Limitée	5 034	628	953	
Les Aliments Maple Leaf Inc.	32 743	739	666	
		2 577	2 940	1,1 %
Énergie				
ARC Resources Ltd.	76 902	1 528	2 005	
Corporation Cameco	16 704	1 012	1 235	
Canadian Natural Resources Ltd.	90 895	2 234	4 034	
Enbridge Inc.	83 377	4 157	5 087	
Gibson Energy Inc.	47 450	1 006	1 161	
Suncor Énergie Inc.	49 680	2 018	2 549	
Corporation TC Énergie	12 297	709	824	
		12 664	16 895	6,1 %
Services financiers				
Banque de Montréal	11 365	1 457	1 586	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	51 163	3 601	3 949	
Brookfield Corp., catégorie A	44 531	2 028	3 679	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	40 834	2 499	3 713	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	1 065	1 568	2 130	
Intact Corporation financière	6 404	1 275	1 676	
Société Financière Manuvie	53 037	1 509	2 342	
Banque Nationale du Canada	8 460	844	1 109	
Banque Royale du Canada	47 875	4 743	8 298	
Financière Sun Life inc.	32 050	2 352	2 735	
Banque Toronto-Dominion (La)	30 052	2 310	2 300	
		24 186	33 517	12,1 %
Industrie				
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	15 310	2 100	2 235	
Canadian Pacific Kansas City Ltd.	25 004	1 696	2 602	
Cargojet Inc.	3 350	394	361	
Element Fleet Management Corp.	40 419	562	1 175	
Thomson Reuters Corp.	2 109	497	487	
Waste Connections Inc.	5 203	780	1 283	
WSP Global Inc.	10 623	2 027	2 687	
		8 056	10 830	3,9 %
Technologies de l'information				
Constellation Software Inc.	763	1 580	3 391	
Constellation Software Inc., bons de souscription, 2028/08/22	1 137	–	–	
Kinaxis Inc.	7 070	1 108	1 224	
Shopify Inc., catégorie A	35 268	1 757	5 396	
		4 445	10 011	3,6 %
Matériaux				
Mines Agnico Eagle Limitée	29 105	2 007	3 273	
Alamos Gold Inc., catégorie A	72 676	1 750	1 927	
Société aurifère Barrick	23 750	518	529	
First Quantum Minerals Ltd.	14 668	361	272	
Franco-Nevada Corp.	3 173	411	536	
Ressources Teck Ltée, catégorie B	38 388	1 480	2 237	
Wheaton Precious Metals Corp.	21 201	1 612	1 716	
		8 139	10 490	3,8 %
Immobilier				
FirstService Corp.	3 956	1 039	1 030	
FPI Granite	14 752	1 112	1 029	
		2 151	2 059	0,7 %
Services publics				
AltaGas Ltd.	39 519	1 204	1 323	
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	17 583	965	803	
Brookfield Renewable Partners L.P.	43 571	1 801	1 426	
Fortis Inc.	5 668	338	339	
		4 308	3 891	1,4 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		**73 612**	**97 319**	**35,1 %**
ACTIONS INTERNATIONALES				
Danemark				
DSV AS	4 676	1 175	1 428	
Novo Nordisk AS, catégorie B	11 948	1 352	1 489	
		2 527	2 917	1,1 %
Finlande				
Kone OYJ, catégorie B	9 754	634	683	
		634	683	0,3 %
France				
Capgemini SE	2 068	633	487	
L'Oréal SA	1 405	694	715	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1 750	1 709	1 656	
Safran SA	7 049	1 435	2 226	
		4 471	5 084	1,8 %
Allemagne				
Brenntag SE	5 308	623	457	
SAP SE	4 194	1 052	1 476	
		1 675	1 933	0,7 %
Hong Kong				
AIA Group Ltd.	35 983	459	375	
		459	375	0,1 %
Inde				
HDFC Bank Ltd.	24 920	684	742	
Tata Consultancy Services Ltd.	7 210	383	495	
		1 067	1 237	0,4 %
Irlande				
Allegion PLC	1 744	345	328	
Aon PLC	2 892	902	1 493	
		1 247	1 821	0,7 %
Japon				
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	36 023	656	1 239	
		656	1 239	0,5 %
Pays-Bas				
ASML Holding NV	1 600	1 057	1 617	
		1 057	1 617	0,6 %
Espagne				
Amadeus IT Group SA	14 846	1 416	1 507	
		1 416	1 507	0,5 %
Suisse				
Galderma Group AG	2 525	354	403	
Nestlé SA, actions nominatives	5 745	899	681	
		1 253	1 084	0,4 %
[3] **Royaume-Uni** (note 10)				
Compass Group PLC	33 562	949	1 608	
Intertek Group PLC	8 358	707	711	
		1 656	2 319	0,8 %
[5] **États-Unis** (note 10)				
Services de communications				
Alphabet Inc., catégorie C	14 200	2 222	3 887	
Netflix Inc.	1 422	667	1 822	
		2 889	5 709	2,0 %
Consommation discrétionnaire				
Amazon.com Inc.	11 394	2 122	3 593	
McDonald's Corp.	1 663	530	693	
		2 652	4 286	1,5 %
Biens de consommation de base				
Costco Wholesale Corp.	514	311	677	
Mondelez International Inc., catégorie A	7 573	708	650	
		1 019	1 327	0,5 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Nombre d'actions*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Énergie				
Chevron Corp.	7 532	1 280	1 568	
		1 280	1 568	0,6 %
Services financiers				
MSCI Inc.	1 301	646	1 122	
Visa Inc., catégorie A	5 004	1 375	2 274	
		2 021	3 396	1,2 %
Soins de santé				
Abbott Laboratories	7 286	1 018	1 185	
Danaher Corp.	3 104	1 039	1 024	
McKesson Corp.	1 198	616	981	
Thermo Fisher Scientific Inc.	1 946	1 240	1 455	
UnitedHealth Group Inc.	2 369	1 250	1 723	
Zoetis Inc.	4 129	955	967	
		6 118	7 335	2,6 %
Industrie				
A. O. Smith Corp.	3 311	344	325	
Equifax Inc.	5 315	1 594	1 947	
Republic Services Inc.	3 388	660	980	
Union Pacific Corp.	4 199	1 151	1 376	
		3 749	4 628	1,7 %
Technologies de l'information				
Apple Inc.	5 937	1 087	2 137	
Applied Materials Inc.	2 853	695	667	
Keysight Technologies Inc.	5 730	1 274	1 323	
Microsoft Corp.	7 046	2 905	4 269	
Motorola Solutions Inc.	2 015	593	1 339	
NVIDIA Corp.	11 891	337	2 295	
Zebra Technologies Corp., catégorie A	2 165	738	1 202	
		7 629	13 232	4,8 %
Matériaux				
Linde PLC	2 548	927	1 534	
Sherwin-Williams Co. (The)	3 439	1 137	1 680	
		2 064	3 214	1,2 %
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		**29 421**	**44 695**	**16,1 %**
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		**47 539**	**66 511**	**24,0 %**
TOTAL DES ACTIONS		**121 151**	**163 830**	**59,1 %**

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	1,10 %	2026/12/15		500 000	481	483	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	2,90 %	2029/12/15		120 000	119	119	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	1,75 %	2030/06/15		55 000	49	51	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	1,10 %	2031/03/15		190 000	162	167	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	1,60 %	2031/12/15	série 101	124 000	106	111	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	2,45 %	2031/12/15		54 000	49	51	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	4,25 %	2034/03/15		741 000	774	782	
Société canadienne des postes	4,36 %	2040/07/16	série 1	206 000	271	213	
Gouvernement du Canada	4,50 %	2025/11/01		100 000	101	101	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2026/11/01		25 000	25	25	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2029/03/01		375 000	390	390	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2029/09/01		505 000	515	517	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/06/01		339 000	304	308	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/12/01		170 000	154	153	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2033/06/01		602 000	578	584	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2034/06/01		2 500 000	2 459	2 457	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2034/12/01		1 300 000	1 307	1 302	
Gouvernement du Canada	5,00 %	2037/06/01		151 000	176	178	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		611 000	677	665	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2045/12/01		275 000	285	282	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2051/12/01		813 000	626	621	
Gouvernement du Canada	1,75 %	2053/12/01		1 860 000	1 281	1 319	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2055/12/01		1 150 000	1 033	1 022	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2064/12/01		185 000	181	166	
					12 103	12 067	4,3 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux							
Labrador-Island Link Funding Trust	3,86 %	2045/12/01	série B, rachetable	64 000	83	61	
Muskrat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,83 %	2037/06/01	série B, rachetable	324 000	390	320	
New Brunswick F-M Project Co. Inc.	6,47 %	2027/11/30	coupon à taux croissant, fonds d'amortissement, rachetable	240 622	258	250	
Ontario Power Generation Inc.	3,65 %	2050/09/13	série 5, rachetable	40 000	35	34	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,48 %	2029/11/26	fonds d'amortissement	140 964	164	148	
Ontario Teachers' Finance Trust	1,10 %	2027/10/19		163 000	163	154	
Province d'Alberta	2,05 %	2030/06/01		492 000	496	462	
Province d'Alberta	1,65 %	2031/06/01		397 000	389	357	
Province d'Alberta	4,15 %	2033/06/01		240 000	241	248	
Province d'Alberta	3,90 %	2033/12/01		263 000	273	266	
Province d'Alberta	4,50 %	2040/12/01		294 000	393	306	
Province d'Alberta	3,45 %	2043/12/01		335 000	362	301	
Province d'Alberta	3,30 %	2046/12/01		358 000	397	310	
Province d'Alberta	3,05 %	2048/12/01		237 000	260	195	
Province d'Alberta	3,10 %	2050/06/01		608 000	640	502	
Province de la Colombie-Britannique	4,95 %	2040/06/18		665 000	861	723	
Province de la Colombie-Britannique	2,80 %	2048/06/18	série BCCD-35	482 000	464	378	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2050/06/18		256 000	238	204	
Province de la Colombie-Britannique	2,75 %	2052/06/18		313 000	237	238	
Province du Manitoba	6,30 %	2032/07/26	coupon à taux croissant	3 000	3	4	
Province du Manitoba	4,60 %	2038/03/05		570 000	724	596	
Province du Manitoba	2,05 %	2052/09/05		373 000	308	238	
Province du Manitoba	3,80 %	2053/09/05		229 000	223	210	
Province du Nouveau-Brunswick	2,90 %	2052/08/14		442 000	440	344	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Province d'Ontario	2,60 %	2027/06/02		200 000	198	198	
Province d'Ontario	1,35 %	2030/12/02		432 000	365	386	
Province d'Ontario	2,15 %	2031/06/02		1 737 000	1 599	1 613	
Province d'Ontario	2,25 %	2031/12/02		420 000	392	389	
Province d'Ontario	3,75 %	2032/06/02		376 000	370	381	
Province d'Ontario	3,65 %	2033/06/02		638 000	629	637	
Province d'Ontario	4,15 %	2034/06/02		1 121 000	1 120	1 152	
Province d'Ontario	3,80 %	2034/12/02		740 000	740	737	
Province d'Ontario	5,60 %	2035/06/02		478 000	565	548	
Province d'Ontario	2,00 %	2036/12/01		108 000	182	158	
Province d'Ontario	4,70 %	2037/06/02		1 067 000	1 271	1 139	
Province d'Ontario	4,60 %	2039/06/02		1 750 000	2 164	1 843	
Province d'Ontario	4,65 %	2041/06/02		1 066 000	1 218	1 126	
Province d'Ontario	3,50 %	2043/06/02		88 000	76	80	
Province d'Ontario	3,45 %	2045/06/02		719 000	727	644	
Province d'Ontario	2,90 %	2046/12/02		2 928 000	2 952	2 377	
Province d'Ontario	2,80 %	2048/06/02		1 375 000	1 357	1 086	
Province d'Ontario	2,90 %	2049/06/02		366 000	332	293	
Province d'Ontario	2,55 %	2052/12/02		1 289 000	1 030	946	
Province d'Ontario	3,75 %	2053/12/02		1 891 000	1 727	1 756	
Province d'Ontario	4,15 %	2054/12/02		653 000	630	649	
Province d'Ontario	4,60 %	2055/12/02		437 000	468	469	
Province de Québec	1,90 %	2030/09/01		537 000	475	498	
Province de Québec	1,50 %	2031/09/01		205 000	177	182	
Province de Québec	6,25 %	2032/06/01		147 000	219	172	
Province de Québec	3,25 %	2032/09/01		180 000	169	176	
Province de Québec	4,45 %	2034/09/01		1 012 000	1 038	1 061	
Province de Québec	5,00 %	2038/12/01		411 000	583	449	
Province de Québec	5,00 %	2041/12/01		110 000	152	120	
Province de Québec	3,50 %	2048/12/01		1 033 000	1 106	916	
Province de Québec	3,10 %	2051/12/01		472 000	456	388	
Province de Québec	4,40 %	2055/12/01		1 160 000	1 186	1 196	
Province de Québec	4,20 %	2057/12/01		70 000	72	70	
Province de la Saskatchewan	5,80 %	2033/09/05		72 000	103	83	
Province de la Saskatchewan	3,40 %	2042/02/03		461 000	463	416	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2045/06/02		417 000	466	397	
					34 819	31 580	11,4 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux							
Ville de Toronto	2,15 %	2040/08/25		222 000	209	167	
Ville de Toronto	2,85 %	2041/11/23		115 000	114	94	
Ville de Toronto	4,40 %	2042/12/14		89 000	89	89	
Ville de Toronto	2,80 %	2049/11/22		206 000	176	155	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,30 %	2031/04/15		24 000	25	22	
Municipalité régionale de Peel	3,85 %	2042/10/30		238 000	238	221	
Municipalité régionale de York	2,15 %	2031/06/22		32 000	32	30	
Administration de l'aéroport de Vancouver	7,43 %	2026/12/07	série B, coupon à taux croissant, rachetable	57 000	73	61	
					956	839	0,3 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	3,64 %	2052/11/12	catégorie A2, série 17, rachetable	52 678	52	52	
					52	52	0,0 %
[5] **Obligations de sociétés** (note 10)							
1011778 B.C. ULC / New Red Finance Inc.	4,00 %	2030/10/15	rachetable, USD	66 000	86	85	
407 International Inc.	5,75 %	2036/02/14	série 06D1	216 000	248	240	
407 International Inc.	4,54 %	2054/10/09	rachetable	85 000	85	85	
Air Canada	3,88 %	2026/08/15	rachetable, USD	45 000	59	63	
AltaGas Ltd.	2,08 %	2028/05/30	rachetable	141 000	141	134	
AltaGas Ltd.	4,67 %	2029/01/08	rachetable	98 000	98	101	
AltaGas Ltd.	2,48 %	2030/11/30	rachetable	236 000	234	217	
AltaGas Ltd.	5,14 %	2034/03/14	rachetable	48 000	48	50	
AltaGas Ltd.	7,20 %	2054/10/15	taux variable, rachetable, USD	100 000	137	145	
AltaGas Ltd.	5,25 %	2082/01/11	taux variable, rachetable	53 000	53	51	
AltaGas Ltd.	8,90 %	2083/10/11	taux variable, rachetable	256 000	256	283	
ARC Resources Ltd.	2,35 %	2026/03/10	rachetable	103 000	99	102	
ARC Resources Ltd.	3,47 %	2031/03/10	rachetable	409 000	399	391	
Athabasca Indigenous Midstream L.P.	6,07 %	2042/02/05	fonds d'amortissement, rachetable	231 029	231	247	
ATS Corp.	6,50 %	2032/08/21	rachetable	105 000	105	106	
Banque de Montréal	3,65 %	2027/04/01	rachetable	181 000	170	182	
Banque de Montréal	4,31 %	2027/06/01	rachetable	332 000	325	338	
Banque de Montréal	4,54 %	2028/12/18	rachetable	148 000	148	153	
Banque de Montréal	4,42 %	2029/07/17	rachetable	205 000	205	211	
Banque de Montréal	6,53 %	2032/10/27	taux variable, rachetable	361 000	370	386	
Banque de Montréal	6,03 %	2033/09/07	taux variable, rachetable	345 000	366	368	
Banque de Montréal	7,33 %	2082/11/26	taux variable, rachetable	175 000	176	185	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	2,95 %	2027/03/08		920 000	903	910	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	3,93 %	2032/05/03	taux variable, rachetable	470 000	469	471	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	5,68 %	2033/08/02	taux variable, rachetable	70 000	72	74	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	4,95 %	2034/08/01	taux variable, rachetable	285 000	286	295	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	8,00 %	2084/01/27	taux variable, rachetable, USD	141 000	191	214	
Bell Canada	8,88 %	2026/04/17		28 000	35	30	
Bell Canada		2029/05/15	coupon zéro	88 000	71	73	
Bell Canada		2029/11/15	coupon zéro	96 000	76	78	
Bell Canada	7,85 %	2031/04/02		79 000	109	93	
Bell Canada	6,10 %	2035/03/16	série M-17, rachetable	137 000	173	152	
Brookfield Corp.	5,95 %	2035/06/14		166 000	166	184	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	4,19 %	2028/09/11	rachetable	75 000	72	76	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,71 %	2030/07/27	rachetable	270 000	270	291	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,98 %	2033/02/14	rachetable	165 000	172	181	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,44 %	2034/04/25	rachetable	144 000	144	153	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	6,75 %	2055/03/15	taux variable, convertible, rachetable, USD	115 000	162	166	
Brookfield Renewable Partners ULC	5,29 %	2033/10/28	rachetable	117 000	117	125	
Brookfield Renewable Partners ULC	4,96 %	2034/10/20	série 18, rachetable	190 000	192	197	
Bruce Power L.P.	4,27 %	2034/12/21	rachetable	145 000	145	144	
Corporation Cameco	4,94 %	2031/05/24	rachetable	125 000	126	130	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90 %	2027/04/02	taux variable, rachetable	174 000	174	177	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05 %	2027/10/07	rachetable	240 000	241	249	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,80 %	2030/12/10	taux variable, rachetable	200 000	200	200	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20 %	2032/04/07	taux variable, rachetable	521 000	509	526	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33 %	2033/01/20	taux variable, rachetable	70 000	71	73	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,35 %	2033/04/20	taux variable, rachetable	90 000	94	94	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,30 %	2034/01/16	taux variable, rachetable	232 000	233	242	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90 %	2034/06/12	taux variable, rachetable	160 000	160	165	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,99 %	2084/07/28	taux variable, rachetable	115 000	116	121	
Canadian Natural Resources Ltd.	2,50 %	2028/01/17	rachetable	79 000	81	76	
Banque Canadienne de l'Ouest	5,94 %	2032/12/22	taux variable, rachetable	180 000	180	190	
Banque Canadienne de l'Ouest	5,95 %	2034/01/29	taux variable, rachetable	105 000	105	112	
Capital City Link G.P.	4,39 %	2046/03/31	série A, fonds d'amortissement, rachetable	346 470	350	329	
Capital Power Corp.	5,38 %	2027/01/25		104 000	104	108	
Capital Power Corp.	5,82 %	2028/09/15	rachetable	153 000	154	163	
Capital Power Corp.	4,42 %	2030/02/08	rachetable	37 000	39	37	
Capital Power Corp.	8,13 %	2054/06/05	taux variable, convertible, rachetable	138 000	138	153	
Cascades Inc. / Cascades USA Inc.	5,13 %	2026/01/15	rachetable, USD	19 000	25	27	
Cenovus Energy Inc.	3,60 %	2027/03/10	rachetable	335 000	329	335	
Cenovus Energy Inc.	3,50 %	2028/02/07	rachetable	161 000	162	160	
Central 1 Credit Union	5,98 %	2028/11/10	rachetable	51 000	51	54	
Chartwell, résidences pour retraités	6,00 %	2026/12/08		183 000	183	190	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,03 %	2031/02/28	rachetable	105 000	105	109	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00 %	2032/06/24	série R, rachetable	337 000	343	370	
Cineplex Inc.	7,63 %	2029/03/31	rachetable	280 000	283	294	
Clover L.P.	4,22 %	2034/06/30	série 1B, fonds d'amortissement	52 228	53	52	
Coopérative de crédit fédérale Coast Capital Savings	4,52 %	2027/10/18		50 000	50	50	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,19 %	2034/09/30	série D	170 000	174	182	
Cologix Data Centers Issuer LLC	4,94 %	2052/01/25	catégorie A2, série 22-1CAN4, rachetable	272 000	268	265	
Cordelio Amalco GP I	4,09 %	2034/06/30	série B, fonds d'amortissement	169 686	172	166	
Fonds de placement immobilier Crombie	5,24 %	2029/09/28	rachetable	88 000	88	92	
Fonds de placement immobilier Crombie	5,14 %	2030/03/29	rachetable	91 000	91	95	
Fonds de placement immobilier Crombie	4,73 %	2032/01/15	rachetable	130 000	130	131	
CT REIT	3,87 %	2027/12/07	série F, rachetable	187 000	184	187	
CT REIT	3,03 %	2029/02/05	rachetable	151 000	142	145	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	5,81 %	2026/09/25		287 000	291	298	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	5,22 %	2027/09/20		93 000	93	97	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	4,46 %	2027/09/27		35 000	35	36	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	5,77 %	2028/09/25		35 000	37	37	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	4,54 %	2029/09/27		155 000	156	159	
Dream Summit Industrial L.P.	2,44 %	2028/07/14	série D, rachetable	280 000	249	266	
Dream Summit Industrial L.P.	5,11 %	2029/02/12	rachetable	168 000	168	175	
Dream Summit Industrial L.P.	4,51 %	2031/02/12	rachetable	90 000	90	91	
Eagle Credit Card Trust	4,78 %	2027/07/17	série A	164 000	164	169	
Eagle Credit Card Trust	5,13 %	2028/06/17	série A	103 000	103	108	
Eagle Credit Card Trust	4,92 %	2029/06/17	série A	117 000	117	123	
Enbridge Gas Inc.	5,67 %	2053/10/06	rachetable	188 000	203	218	
Enbridge Inc.	6,10 %	2032/11/09	rachetable	467 000	492	523	
Enbridge Inc.	5,38 %	2077/09/27	taux variable, rachetable	135 000	142	136	
Enbridge Inc.	8,75 %	2084/01/15	taux variable, convertible, rachetable	557 000	579	661	
Enbridge Pipelines Inc.	2,82 %	2031/05/12	rachetable	303 000	300	283	
Enbridge Pipelines Inc.	5,08 %	2036/12/19	rachetable	216 000	252	220	
ENMAX Corp.	4,70 %	2034/10/09	série 8, rachetable	60 000	60	61	
EPCOR Utilities Inc.	4,99 %	2054/05/31	rachetable	90 000	99	96	
EQB Inc.	8,00 %	2084/10/31	série 1, taux variable, rachetable	220 000	221	232	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,73 %	2034/11/22	rachetable	365 000	366	370	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Fairfax Financial Holdings Ltd.	5,23 %	2054/11/23	rachetable	75 000	75	77	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,47 %	2028/11/17	rachetable	470 000	475	499	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,28 %	2034/05/15	taux variable, rachetable	321 000	322	335	
FPI First Capital	4,51 %	2030/06/03	série D, rachetable	55 000	55	55	
FPI First Capital	5,57 %	2031/03/01	rachetable	95 000	97	101	
FPI First Capital	5,46 %	2032/06/12	rachetable	55 000	55	58	
First Nations ETF L.P.	4,14 %	2041/12/31	série 1A, fonds d'amortissement	251 408	262	235	
Ford Auto Securitization Trust	5,05 %	2028/07/15	catégorie A2, série 24-A, rachetable	105 000	105	107	
Ford Auto Securitization Trust	4,92 %	2029/02/15	catégorie A3, série 23-A, rachetable	69 000	69	71	
Ford Auto Securitization Trust	4,97 %	2030/03/15	catégorie A3, série 24-A, rachetable	49 000	49	51	
Compagnie Crédit Ford du Canada	7,38 %	2026/05/12		371 000	373	387	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,58 %	2027/02/22		300 000	307	309	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,38 %	2028/11/10	rachetable	100 000	100	107	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,44 %	2029/02/09	rachetable	53 000	53	55	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,67 %	2030/02/20	rachetable	161 000	162	169	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,58 %	2031/05/23	rachetable	150 000	152	156	
Fortified Trust	4,42 %	2027/12/23	série A	134 000	134	137	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	rachetable	345 000	340	358	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,10 %	2028/07/14		257 000	259	267	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,00 %	2029/02/09	rachetable	164 000	164	170	
GFL Environmental Inc.	5,13 %	2026/12/15	rachetable, USD	67 000	87	96	
GFL Environmental Inc.	6,75 %	2031/01/15	rachetable, USD	73 000	100	108	
Gibson Energy Inc.	3,60 %	2029/09/17	rachetable	174 000	156	172	
Gibson Energy Inc.	4,45 %	2031/11/12	rachetable	80 000	80	81	
Gibson Energy Inc.	5,75 %	2033/07/12	rachetable	161 000	165	175	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	4,36 %	2029/11/22	rachetable	95 000	95	97	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	4,71 %	2031/11/22	rachetable	65 000	65	66	
Glacier Credit Card Trust	4,96 %	2027/09/20	série 22-1	165 000	165	171	
Glacier Credit Card Trust	5,68 %	2028/09/20	série 23-1	354 000	365	378	
Granite REIT Holdings L.P.	2,38 %	2030/12/18	rachetable	141 000	134	128	
Granite REIT Holdings L.P.	4,35 %	2031/10/04	rachetable	370 000	369	369	
Great Lakes Power Holdings L.P. / Canada Atlantis Hydro Holding L.P. / Algoma Hydro Holding L.P.	5,13 %	2029/11/30	série A, fonds d'amortissement, rachetable	132 649	133	135	
Great-West Lifeco Inc.	6,67 %	2033/03/21	rachetable	79 000	96	92	
HCN Canadian Holdings-1 L.P.	2,95 %	2027/01/15	rachetable	141 000	141	138	
Hospital Infrastructure Partners (NOH) Partnership	5,44 %	2045/01/31	série A, fonds d'amortissement, rachetable	197 667	213	206	
Husky Midstream L.P.	4,10 %	2029/12/02	rachetable	95 000	95	96	
Hydro One Inc.	4,25 %	2035/01/04	rachetable	250 000	256	253	
Hydro One Inc.	4,46 %	2053/01/27	rachetable	265 000	269	263	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,81 %	2027/02/01		56 000	56	57	
Hyundai Capital Canada Inc.	5,57 %	2028/03/08	rachetable	116 000	119	122	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,90 %	2029/01/31	rachetable	102 000	104	106	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,58 %	2029/07/24	série G, rachetable	90 000	90	92	
Intact Corporation financière	5,46 %	2032/09/22	rachetable, USD	352 000	471	506	
Inter Pipeline Ltd.	4,23 %	2027/06/01	rachetable	384 000	399	387	
Inter Pipeline Ltd.	5,71 %	2030/05/29	rachetable	148 000	148	157	
Inter Pipeline Ltd.	6,38 %	2033/02/17	rachetable	179 000	182	196	
Inter Pipeline Ltd.	6,59 %	2034/02/09	rachetable	317 000	327	351	
Inter Pipeline Ltd.	6,75 %	2054/12/12	taux variable, rachetable	40 000	40	40	
Inter Pipeline Ltd.	6,88 %	2079/03/26	série 19-A, taux variable, rachetable	268 000	265	275	
Inter Pipeline Ltd.	6,63 %	2079/11/19	série 19-B, taux variable, rachetable	129 000	128	131	
Kent Hills Wind Inc.	4,45 %	2033/11/30	fonds d'amortissement	209 563	210	204	
Keyera Corp.	5,02 %	2032/03/28	rachetable	331 000	322	346	
Keyera Corp.	6,88 %	2079/06/13	taux flottant, convertible, rachetable	191 000	194	201	
Keyera Corp.	5,95 %	2081/03/10	taux variable, rachetable	57 000	57	58	
Lievre Power Holdings L.P.	4,05 %	2061/12/31	série A	240 000	240	187	
Les Compagnies Loblaw Limitée	3,56 %	2029/12/12	rachetable	105 000	105	105	
Banque Manuvie du Canada	3,99 %	2028/02/22		110 000	110	111	
Société Financière Manuvie	5,41 %	2033/03/10	taux variable, rachetable	533 000	538	559	
Société Financière Manuvie	5,05 %	2034/02/23	taux variable, rachetable	557 000	560	581	
Société Financière Manuvie	4,06 %	2034/12/06	taux variable, rachetable	140 000	140	140	
Mattamy Group Corp.	5,25 %	2027/12/15	rachetable, USD	160 000	212	225	
Mattamy Group Corp.	4,63 %	2028/03/01	rachetable	294 000	280	285	
MEG Energy Corp.	5,88 %	2029/02/01	rachetable, USD	133 000	170	187	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc.	4,64 %	2027/07/09		110 000	110	113	
Mosaic Transit Partners G.P.	4,11 %	2038/02/28	série A, fonds d'amortissement	57 699	57	55	
Mosaic Transit Partners G.P.	4,47 %	2053/02/28	série B, fonds d'amortissement	87 974	88	76	
MPT Finco Inc.	3,46 %	2029/11/30	série A, fonds d'amortissement	194 501	196	185	
Banque Nationale du Canada	4,98 %	2027/03/18	taux flottant, rachetable	100 000	100	102	
Banque Nationale du Canada	3,64 %	2027/10/07	taux variable, rachetable	90 000	90	90	
Banque Nationale du Canada	5,22 %	2028/06/14		207 000	206	218	
Banque Nationale du Canada	5,43 %	2032/08/16	taux variable, rachetable	144 000	145	150	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Banque Nationale du Canada	5,28 %	2034/02/15	taux variable, rachetable	218 000	222	227	
Banque Nationale du Canada	7,50 %	2082/11/16	taux variable, rachetable	83 000	84	88	
Northern Courier Pipeline L.P.	3,37 %	2042/06/30	fonds d'amortissement	172 728	174	159	
Northwestern Hydro Acquisition Co. III L.P.	3,94 %	2038/12/31	série 1	178 000	178	155	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,75 %	2033/03/31	série C, fonds d'amortissement	207 233	209	201	
NRM Cabin Intermediate #1 L.P. / NRM Cabin Finance #1 L.P.	5,58 %	2033/07/31	fonds d'amortissement	33 507	33	34	
Original Wempi Inc.	7,79 %	2027/10/04		349 000	349	378	
Corporation Parkland	3,88 %	2026/06/16	rachetable	147 000	144	146	
Corporation Parkland	6,00 %	2028/06/23	rachetable	157 000	160	158	
Corporation Parkland	4,38 %	2029/03/26	rachetable	127 000	123	123	
Pembina Pipeline Corp.	5,02 %	2032/01/12	rachetable	120 000	120	126	
Pembina Pipeline Corp.	5,22 %	2033/06/28	rachetable	115 000	115	121	
Pembina Pipeline Corp.	5,21 %	2034/01/12	rachetable	294 000	294	310	
Penske Truck Leasing Canada Inc.	3,70 %	2027/10/01		185 000	185	185	
Plenary Health Care Partnerships Humber L.P.	4,82 %	2044/11/30	rachetable	106 000	108	101	
Plenary Properties LTAP L.P.	6,29 %	2044/01/31	fonds d'amortissement, rachetable	382 894	435	429	
Primaris REIT	4,73 %	2027/03/30	rachetable	9 000	9	9	
Primaris REIT	5,93 %	2028/03/29	rachetable	109 000	109	115	
Primaris REIT	6,37 %	2029/06/30	rachetable	196 000	203	213	
Primaris REIT	5,00 %	2030/03/15	rachetable	235 000	237	242	
Primaris REIT	5,30 %	2032/03/15	rachetable	190 000	191	197	
Fonds de placement immobilier RioCan	4,00 %	2028/03/01		35 000	35	35	
Fonds de placement immobilier RioCan	4,63 %	2029/05/01	rachetable	148 000	148	151	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,47 %	2030/03/01	rachetable	182 000	182	191	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,46 %	2031/03/01	rachetable	200 000	204	210	
Fonds de placement immobilier RioCan	4,62 %	2031/10/03	rachetable	120 000	120	120	
Banque Royale du Canada	3,63 %	2028/12/10	taux variable, rachetable	255 000	255	255	
Banque Royale du Canada	7,41 %	2029/01/25	taux variable, perpétuel	165 000	167	177	
Banque Royale du Canada	6,70 %	2029/10/24	taux variable, perpétuel	87 000	87	91	
Banque Royale du Canada	4,00 %	2030/10/17	taux variable, rachetable	135 000	135	136	
Banque Royale du Canada	5,01 %	2033/02/01	taux variable, rachetable	324 000	324	335	
Banque Royale du Canada	5,10 %	2034/04/03	taux variable, convertible, rachetable	527 000	526	548	
Saputo Inc.	5,49 %	2030/11/20	rachetable	142 000	142	152	
SGTP Highway Bypass L.P.	4,11 %	2045/01/31	série A, fonds d'amortissement, rachetable	247 610	248	231	
Sienna Senior Living Inc.	4,44 %	2029/10/17	rachetable	50 000	50	50	
SmartCentres REIT	5,16 %	2030/08/01		132 000	132	137	
SmartCentres REIT	3,65 %	2030/12/11	série W, rachetable	408 000	422	389	
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63 %	2044/06/30	rachetable	295 575	331	340	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,62 %	2032/02/01	rachetable	315 000	316	319	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,93 %	2035/02/01	rachetable	80 000	80	81	
Stantec Inc.	5,39 %	2030/06/27	rachetable	180 000	182	191	
Stella-Jones Inc.	4,31 %	2031/10/01	rachetable	65 000	65	65	
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	6,30 %	2028/05/15	série 2, rachetable	45 000	48	48	
Financière Sun Life inc.	2,80 %	2033/11/21	taux variable, rachetable	449 000	450	434	
Financière Sun Life inc.	4,78 %	2034/08/10	taux variable, rachetable	186 000	188	193	
Financière Sun Life inc.	5,50 %	2035/07/04	taux variable, rachetable	124 000	124	133	
Superior Plus L.P.	4,25 %	2028/05/18	rachetable	113 000	113	107	
Superior Plus L.P. / Superior General Partner Inc.	4,50 %	2029/03/15	rachetable, USD	134 000	171	175	
TELUS Corp.	5,60 %	2030/09/09	rachetable	130 000	136	140	
TELUS Corp.	4,65 %	2031/08/13	rachetable	225 000	227	230	
TELUS Corp.	5,75 %	2033/09/08	rachetable	138 000	138	150	
TELUS Corp.	5,10 %	2034/02/15	rachetable	341 000	340	355	
TELUS Corp.	4,40 %	2043/04/01	rachetable	75 000	74	68	
Teranet Holdings L.P.	3,72 %	2029/02/23	rachetable	83 000	83	81	
Teranet Holdings L.P.	3,27 %	2031/12/01	rachetable	290 000	400	394	
Teranet Holdings L.P.	5,75 %	2040/12/17	rachetable	71 000	74	70	
Toromont Industries Ltd.	3,84 %	2027/10/27	rachetable	237 000	240	239	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,38 %	2027/10/21		428 000	433	449	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,00 %	2030/10/31	taux variable, rachetable	180 000	180	181	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,18 %	2034/04/09	taux variable, rachetable	467 000	469	486	
Banque Toronto-Dominion (La)	7,28 %	2082/10/31	taux variable, rachetable	53 000	53	56	
Tourmaline Oil Corp.	4,86 %	2027/05/30	série 3	202 000	203	208	
Tourmaline Oil Corp.	2,08 %	2028/01/25	série 1, rachetable	91 000	84	87	
Tourmaline Oil Corp.	2,53 %	2029/02/12	série 2, rachetable	157 000	149	150	
Toyota Crédit Canada Inc.	3,73 %	2029/10/02		75 000	75	75	
TransAlta OCP L.P.	4,51 %	2030/08/05	fonds d'amortissement	125 046	123	122	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,28 %	2030/07/15	rachetable	121 000	124	129	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,33 %	2032/05/12	rachetable	176 000	177	188	
TransCanada Trust	4,20 %	2081/03/04	taux variable, rachetable	89 000	69	84	
TriSummit Utilities Inc.	4,26 %	2028/12/05	rachetable	260 000	265	262	
Union Gas Ltd.	5,20 %	2040/07/23	rachetable	179 000	186	190	
Ventas Canada Finance Ltd.	2,45 %	2027/01/04	série G, rachetable	154 000	139	151	
Ventas Canada Finance Ltd.	5,40 %	2028/04/21	rachetable	198 000	199	208	
Ventas Canada Finance Ltd.	5,10 %	2029/03/05	rachetable	249 000	252	259	
Ventas Canada Finance Ltd.	3,30 %	2031/12/01	série H, rachetable	310 000	277	289	
Veren Inc.	4,97 %	2029/06/21	rachetable	315 000	322	325	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Veren Inc.	5,50 %	2034/06/21	rachetable	210 000	214	218	
Vidéotron Ltée	3,63 %	2028/06/15	rachetable	497 000	493	494	
Vidéotron Ltée	4,65 %	2029/07/15	rachetable	105 000	105	108	
Vidéotron Ltée	4,50 %	2030/01/15	rachetable	484 000	474	490	
Vidéotron Ltée	5,00 %	2034/07/15	rachetable	70 000	70	72	
Crédit VW Canada Inc.	5,75 %	2026/09/21		220 000	220	227	
Crédit VW Canada Inc.	5,86 %	2027/11/15		178 000	182	187	
Crédit VW Canada Inc.	4,42 %	2029/08/20		130 000	130	131	
Westcoast Energy Inc.	8,85 %	2025/07/21		149 000	174	153	
Wolf Midstream Canada L.P.	6,40 %	2029/07/18	rachetable	155 000	156	160	
Wolf Midstream Canada L.P.	5,95 %	2033/07/18	rachetable	210 000	210	212	
WSP Global Inc.	4,12 %	2029/09/12	rachetable	20 000	20	20	
WSP Global Inc.	5,55 %	2030/11/22	rachetable	303 000	307	326	
WSP Global Inc.	4,75 %	2034/09/12	rachetable	152 000	152	154	
WTH Car Rental ULC	6,03 %	2027/02/20	série 23-1, fonds d'amortissement	105 000	105	109	
					48 470	49 462	17,8 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					**96 400**	**94 000**	**33,8 %**
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
Australie							
Macquarie Group Ltd.	2,72 %	2029/08/21	taux variable, rachetable	265 000	262	252	
Transurban Finance Co. Pty Ltd.	4,56 %	2028/11/14	rachetable	311 000	312	314	
					574	566	0,2 %
[1] **Brésil** (note 10)							
République fédérative du Brésil	10,00 %	2035/01/01	série F, BRL	1 220 000	277	213	
					277	213	0,1 %
[2] **Chili** (note 10)							
République du Chili	7,00 %	2034/05/01	CLP	155 000 000	255	243	
					255	243	0,1 %
[4] **Hongrie** (note 10)							
Gouvernement de la Hongrie	7,00 %	2035/10/24	série 35/A, HUF	51 020 000	195	191	
					195	191	0,1 %
[6] **Indonésie** (note 10)							
République d'Indonésie	6,63 %	2034/02/15	série FR100, IDR	2 158 000 000	188	188	
					188	188	0,1 %
[7] **Afrique du Sud** (note 10)							
République sud-africaine	8,88 %	2035/02/28	série 2035, ZAR	2 445 000	179	170	
					179	170	0,0 %
[3] **Royaume-Uni** (note 10)							
Heathrow Funding Ltd.	3,78 %	2032/09/04	rachetable	140 000	133	138	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,38 %	2054/07/31	GBP	140 000	234	223	
					367	361	0,1 %
[5] **États-Unis** (note 10)							
Ares Capital Corp.	7,00 %	2027/01/15	USD	215 000	311	320	
Ares Capital Corp.	5,88 %	2029/03/01	rachetable, USD	208 000	279	302	
Athene Global Funding	2,47 %	2028/06/09		273 000	272	262	
Athene Global Funding	5,11 %	2029/03/07		230 000	230	240	
Bank of America Corp.	1,98 %	2027/09/15	taux variable, rachetable	177 000	177	172	
Blackstone Private Credit Fund	2,63 %	2026/12/15	rachetable, USD	170 000	225	233	
Blackstone Private Credit Fund	5,95 %	2029/07/16	rachetable, USD	132 000	178	191	
Blackstone Private Credit Fund	5,25 %	2030/04/01	rachetable, USD	165 000	219	231	
Caesars Entertainment Inc.	6,50 %	2032/02/15	rachetable, USD	62 000	84	90	
Citigroup Inc.	5,07 %	2028/04/29	taux variable, rachetable	133 000	133	137	
Crown Castle Inc.	4,90 %	2029/09/01	rachetable, USD	65 000	90	92	
Expand Energy Corp.	5,70 %	2035/01/15	rachetable, USD	40 000	56	57	
Foundry JV Holdco LLC	5,90 %	2030/01/25	rachetable, USD	170 000	243	248	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2052/03/20	USD	242 480	342	344	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/07/20	USD	643 324	867	919	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/08/20	USD	568 803	764	813	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2053/09/20	USD	534 938	704	748	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/10/20	USD	153 266	205	219	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/02/20	USD	191 335	257	273	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/03/20	USD	279 873	380	399	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/04/20	USD	255 182	345	364	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/05/20	USD	302 597	411	432	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/11/20	USD	164 685	231	235	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2054/12/20	USD	895 000	1 256	1 250	
Hess Midstream Operations L.P.	6,50 %	2029/06/01	rachetable, USD	67 000	92	97	
Iron Mountain Inc.	5,25 %	2028/03/15	rachetable, USD	179 000	235	252	
Mondelez International Inc.	4,63 %	2031/07/03	rachetable	300 000	304	307	
Novelis Corp.	4,75 %	2030/01/30	rachetable, USD	133 000	178	177	
Post Holdings Inc.	6,38 %	2033/03/01	rachetable, USD	50 000	69	71	
Retained Vantage Data Centers Issuer LLC	5,25 %	2048/09/15	catégorie A2B, série 23-1A, rachetable	230 000	204	229	
SS&C Technologies Inc.	6,50 %	2032/06/01	rachetable, USD	40 000	55	58	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,13 %	2029/11/30	USD	100 000	142	142	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Obligation du Trésor des États-Unis	4,25 %	2034/11/15	USD	775 000	1 092	1 085	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,50 %	2054/11/15	USD	325 000	459	446	
Vine Energy Holdings LLC	6,75 %	2029/04/15	rachetable, USD	85 000	119	124	
Wells Fargo & Co.	5,08 %	2028/04/26	taux variable, rachetable	157 000	157	162	
XPO Inc.	6,25 %	2028/06/01	rachetable, USD	94 000	127	136	
					11 492	11 857	4,3 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					**13 527**	**13 789**	**5,0 %**
TOTAL DES OBLIGATIONS					**109 927**	**107 789**	**38,8 %**
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					**233 341**	**273 926**	**98,7 %**
PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)							
Gouvernement du Canada	3,53 %	2025/02/12	bon du Trésor	225 000	223	224	
Gouvernement du Canada	3,35 %	2025/03/12	bon du Trésor	800 000	793	795	
Gouvernement du Canada	3,15 %	2025/03/27	bon du Trésor	150 000	149	149	
Gouvernement du Canada	3,26 %	2025/11/05	bon du Trésor	525 000	508	511	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					**1 673**	**1 679**	**0,6 %**
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(48)		
TOTAL DES PLACEMENTS					**234 966**	**275 605**	**99,3 %**
Marge						186	0,1 %
Actifs dérivés						204	0,0 %
Passifs dérivés						(345)	(0,1) %
Autres actifs, moins les passifs						2 011	0,7 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						**277 661**	**100,0 %**

[1-7]Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle ($)	*Nom du contrat*	*Date d'échéance*	*Nombre de contrats*	*Devise*	*Prix par contrat*	*Juste valeur ($)*	*Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)*
4 023 000	Obligation du gouvernement du Canada à cinq ans	mars 2025	36	CAD	111,75	4 077 720	54
1 083 600	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	mars 2025	9	CAD	120,40	1 103 490	20
(3 631 344)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	mars 2025	(23)	USD	109,84	(3 595 422)	36
(2 916 173)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	mars 2025	(19)	USD	106,77	(2 903 346)	13
(1 440 917)	**Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés**					**(1 317 558)**	**123**

Au 31 décembre 2024, un montant de 185 893 $ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

*N° de réf. du contrat de couverture***	*Contrepartie*	*Note de crédit de la contrepartie**	*Date de règlement*	*Devise achetée*	*Valeur nominale*	*Devise vendue*	*Valeur nominale*	*Cours du change à terme*	*Cours du change de clôture*	*Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)*
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	110 000	USD	18 125	0,165	0,160	(1)
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	177 662	BRL	1 095 000	6,163	6,249	4
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/01/29	CLP	17 500 000	USD	18 026	0,001	0,001	(1)
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/01/29	USD	194 467	CLP	184 055 000	946,460	994,789	14
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/02/28	GBP	10 000	CAD	17 981	1,798	1,795	–
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/02/28	CAD	234 273	GBP	130 000	0,555	0,557	1
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/01/24	CAD	195 361	HUF	54 035 000	276,590	276,847	–
	Banque de Montréal	A-1	2025/02/28	JPY	29 595 000	CAD	276 721	0,009	0,009	(5)
	Banque de Montréal	A-1	2025/02/28	CAD	270 645	JPY	29 595 000	109,350	108,975	(1)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/01/17	PLN	705 000	CAD	245 494	0,348	0,348	–
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/01/17	PLN	75 000	CAD	25 789	0,344	0,348	–
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/01/17	CAD	271 701	PLN	780 000	2,871	2,876	1
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	USD	680 000	CAD	967 847	1,423	1,437	10
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	USD	265 000	CAD	376 890	1,422	1,437	4
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	USD	245 000	CAD	347 936	1,420	1,437	4
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	USD	215 000	CAD	303 647	1,412	1,437	5
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	USD	125 000	CAD	175 612	1,405	1,437	4
5	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/01/02	USD	245 000	CAD	352 113	1,437	1,437	–
5	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/01/02	USD	35 000	CAD	49 182	1,405	1,437	1
5	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/01/02	USD	165 000	CAD	238 068	1,443	1,437	(1)
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/01/02	USD	9 260 000	CAD	13 328 844	1,439	1,437	(18)
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/01/02	USD	245 000	CAD	346 790	1,415	1,437	5
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/01/02	USD	80 000	CAD	114 626	1,433	1,437	–
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/01/02	USD	65 000	CAD	93 512	1,439	1,437	–
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/01/02	USD	60 000	CAD	84 099	1,402	1,437	2
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/01/02	USD	45 000	CAD	64 043	1,423	1,437	1
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	CAD	1 069 754	USD	750 000	0,701	0,696	(8)
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	CAD	470 558	USD	335 000	0,712	0,696	(11)
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	CAD	406 691	USD	290 000	0,713	0,696	(10)
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	CAD	393 271	USD	280 000	0,712	0,696	(9)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

*N° de réf. du contrat de couverture***	*Contrepartie*	*Note de crédit de la contrepartie**	*Date de règlement*	*Devise achetée*	*Valeur nominale*	*Devise vendue*	*Valeur nominale*	*Cours du change à terme*	*Cours du change de clôture*	*Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)*
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	CAD	339 586	USD	240 000	0,707	0,696	(5)
5	Banque de Montréal	A-1	2025/01/02	CAD	202 707	USD	145 000	0,715	0,696	(6)
5	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/01/02	CAD	382 282	USD	270 000	0,706	0,696	(6)
5	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/01/02	CAD	424 148	USD	300 000	0,707	0,696	(7)
5	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/01/02	CAD	420 219	USD	300 000	0,714	0,696	(11)
5	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/01/02	CAD	11 791 245	USD	8 365 000	0,709	0,696	(233)
5	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/01/02	CAD	340 115	USD	240 000	0,706	0,696	(5)
5	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/01/02	CAD	302 300	USD	215 000	0,711	0,696	(7)
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/02/03	CAD	13 313 222	USD	9 260 000	0,696	0,696	18
6	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/27	USD	131 934	IDR	2 150 650 000	16 301,000	16 298,344	–
7	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	CAD	181 004	ZAR	2 305 000	12,735	13,228	7
	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme									**(264)**

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 décembre 2024 et 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	**Montants compensés**			**Montants non compensés**		**Montants nets**
	Actifs (passifs) bruts	**Montants compensés selon les IFRS**	**Montants nets présentés aux états de la situation financière**	**Conventions-cadres de compensation**	**Espèces reçues en garantie**	
Au 31 décembre 2024						
Actifs dérivés de gré à gré	81 $	– $	81 $	(63) $	– $	18 $
Passifs dérivés de gré à gré	(345)	–	(345)	63	–	(282)
Total	(264) $	– $	(264) $	– $	– $	(264) $
Au 31 décembre 2023						
Actifs dérivés de gré à gré	16 $	– $	16 $	– $	– $	16 $
Passifs dérivés de gré à gré	(12)	–	(12)	–	–	(12)
Total	4 $	– $	4 $	– $	– $	4 $

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds équilibré CIBC (le *Fonds*) cherche à offrir un portefeuille équilibré composé surtout de titres canadiens productifs de revenu et de plus-value du capital en investissant principalement dans des instruments du marché monétaire canadien, des titres d'emprunt et des actions ordinaires et privilégiées.

Stratégies de placement : Le Fonds investit dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des sociétés. Le Fonds utilise une approche fondamentale ascendante pour investir principalement dans des titres de participation de sociétés de haute qualité qui sont avantageusement valorisées compte tenu de leur valeur actualisée à intrinsèque, ainsi qu'une répartition stratégique des actifs.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 décembre 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	*% de l'actif net*
Fonds d'investissement	
Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	0,7
Actions canadiennes	
Services de communications	1,3
Consommation discrétionnaire	1,3
Biens de consommation de base	1,5
Énergie	6,0
Services financiers	11,3
Industrie	5,2
Technologies de l'information	3,1
Matériaux	3,3
Immobilier	0,7
Services publics	1,3

Au 31 décembre 2023 (suite)

Répartition du portefeuille	*% de l'actif net*
Actions internationales	
Danemark	0,7
France	1,5
Hong Kong	0,8
Inde	1,1
Irlande	0,4
Japon	0,5
Pays-Bas	0,5
Norvège	0,5
Singapour	0,5
Corée du Sud	0,4
Espagne	0,5
Suisse	0,6
Royaume-Uni	1,2
Actions américaines	
Services de communications	1,3
Consommation discrétionnaire	2,1
Biens de consommation de base	0,9
Énergie	0,4
Services financiers	1,4
Soins de santé	2,3
Industrie	2,1
Technologies de l'information	2,5
Matériaux	0,6
Immobilier	0,5
Services publics	0,5
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	5,8
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	12,3
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	0,5
Obligations de sociétés	16,8
Obligations internationales	
Australie	0,2
France	0,1
Nouvelle-Zélande	0,1
États-Unis	3,0
Placements à court terme	1,0
Marge	0,1
Autres actifs, moins les passifs	0,6
Total	**100,0**

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

	% de l'actif net	
Titres de créance par note de crédit (note 2b)	***31 décembre 2024***	*31 décembre 2023*
AAA	**8,5**	8,9
AA	**11,0**	2,9
A	**5,4**	15,2
BBB	**12,2**	10,1
Inférieur à BBB	**2,1**	2,5
Non noté	**0,2**	0,2
Total	**39,4**	39,8

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 décembre 2024

Devise (note 2n)	*Risque de change total* (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
USD	47 126	17,0
EUR	10 848	3,9
DKK	2 921	1,1
GBP	2 331	0,8

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise (note 2n)	*Risque de change total* (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
USD	45 239	15,6
EUR	7 437	2,6
INR	3 160	1,1
HKD	2 271	0,8
DKK	1 922	0,7
CHF	1 747	0,6
JPY	1 565	0,5
GBP	1 427	0,5
NOK	1 339	0,5
SGD	1 332	0,5

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2024	*31 décembre 2023*
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	**672**	686

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	***31 décembre 2024 (en milliers de dollars)***	*31 décembre 2023 (en milliers de dollars)*
Moins de 1 an	**254**	700
1 an à 3 ans	**9 944**	15 443
3 ans à 5 ans	**14 535**	22 903
Plus de 5 ans	**83 056**	73 580
Total	**107 789**	112 626

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2024	*31 décembre 2023*
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	**2 427**	2 327

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
Indice(s) de référence	***31 décembre 2024***	*31 décembre 2023*
Indice composé S&P/TSX	**1 881**	1 920
Indice des obligations globales universelles FTSE Canada	**3 150**	3 004
50 % de l'indice composé plafonné S&P/TSX 40 % de l'indice des obligations globales universelles FTSE Canada 10 % de l'indice mondial MSCI	**2 646**	2 792

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 décembre 2024

Classement	*Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)*	*Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)*	*Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)*	*Total (en milliers de dollars)*
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	107 084	705	107 789
Placements à court terme	–	1 679	–	1 679
Actions	163 830	–	–	163 830
Fonds d'investissement	–	–	2 307	2 307
Actifs dérivés	123	81	–	204
Total des actifs financiers	**163 953**	**108 844**	**3 012**	**275 809**
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(345)	–	(345)
Total des passifs financiers	**–**	**(345)**	**–**	**(345)**
Total des actifs et des passifs financiers	**163 953**	**108 499**	**3 012**	**275 464**

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 décembre 2023

Classement	*Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)*	*Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)*	*Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)*	*Total (en milliers de dollars)*
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	111 893	733	112 626
Placements à court terme	–	2 907	–	2 907
Actions	170 442	–	–	170 442
Fonds d'investissement	–	–	1 893	1 893
Actifs dérivés	143	16	–	159
Total des actifs financiers	**170 585**	**114 816**	**2 626**	**288 027**
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(129)	(12)	–	(141)
Total des passifs financiers	**(129)**	**(12)**	**–**	**(141)**
Total des actifs et des passifs financiers	**170 456**	**114 804**	**2 626**	**287 886**

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

Au 31 décembre 2024

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	*Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)*	***Total des actifs financiers (en milliers de dollars)***	***Total des passifs financiers (en milliers de dollars)***	***Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)***
Solde au début de la période	733	1 893	**2 626**	**–**	**2 626**
Achats	72	370	**442**	**–**	**442**
Ventes	(16)	–	**(16)**	**–**	**(16)**
Transferts nets	(100)	–	**(100)**	**–**	**(100)**
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	–	**–**	**–**	**–**
Variation de la plus-value (moins-value) latente	16	44	**60**	**–**	**60**
Solde à la fin de la période	705	2 307	**3 012**	**–**	**3 012**
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	6	44	**50**	**–**	**50**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au 31 décembre 2023

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	*Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)*	***Total des actifs financiers (en milliers de dollars)***	***Total des passifs financiers (en milliers de dollars)***	***Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)***
Solde au début de la période	612	1 671	**2 283**	**–**	**2 283**
Achats	204	225	**429**	**–**	**429**
Ventes	(102)	–	**(102)**	**–**	**(102)**
Transferts nets	–	–	**–**	**–**	**–**
Profits (pertes) réalisé(e)s	(14)	–	**(14)**	**–**	**(14)**
Variation de la plus-value (moins-value) latente	33	(3)	**30**	**–**	**30**
Solde à la fin de la période	733	1 893	**2 626**	**–**	**2 626**
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	(22)	(3)	**(25)**	**–**	**(25)**

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Fonds peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le fait d'utiliser d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer les actifs ou passifs financiers de niveau 3 aurait pu avoir l'incidence qui suit :

Au 31 décembre 2024

	Augmentation (en milliers de dollars)	*Diminution (en milliers de dollars)*
Incidence sur la juste valeur	**14**	**11**

Au 31 décembre 2023

	Augmentation (en milliers de dollars)	*Diminution (en milliers de dollars)*
Incidence sur la juste valeur	**26**	**23**

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds mutuels CIBC et chacun des portefeuilles de la Famille de Portefeuilles CIBC (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Placements CIBC inc. est le placeur principal des Fonds, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (le *fiduciaire*) des Fonds.

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série de parts d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries de parts supplémentaires pourraient être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories ou les séries de parts offertes par chaque Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds	Catégorie A	Catégories T4 et FT4	Catégories T6 et FT6	Catégories T8 et FT8	Catégorie privilégiée	Catégorie F	Catégorie Plus-F	Catégorie O
Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds marché monétaire CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds de revenu à court terme CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds canadien d'obligations CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds à revenu mensuel CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'obligations mondiales CIBC	✓					✓		✓
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC	✓					✓		✓
Fonds équilibré CIBC	✓					✓		
Fonds de revenu de dividendes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de croissance de dividendes CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC	✓					✓		
Fonds d'actions américaines CIBC	✓					✓		✓
Fonds petites sociétés américaines CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions mondiales CIBC	✓					✓		
Fonds d'actions internationales CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions européennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de marchés émergents CIBC	✓					✓		✓
Fonds Asie-Pacifique CIBC	✓					✓		✓
Fonds petites sociétés internationales CIBC	✓					✓		
Fonds sociétés financières CIBC	✓					✓		
Fonds ressources canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds énergie CIBC	✓					✓		✓
Fonds immobilier canadien CIBC	✓					✓		✓
Fonds métaux précieux CIBC	✓					✓		✓
Fonds mondial de technologie CIBC	✓					✓		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice obligataire canadien CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice obligataire mondial CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel équilibré CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds indice boursier canadien CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier américain élargi CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier américain CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier international CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier européen CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds indiciel marchés émergents CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice Nasdaq CIBC	✓				✓	✓	✓	
Portefeuille revenu sous gestion CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC	✓		✓	✓		✓		
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille croissance sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		

Portefeuilles FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie O
Portefeuille FNB prudent CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	✓	✓	✓

Solutions de placement Intelli	Série A	Série T5	Série F	Série FT5	Série S	Série ST5
Solution de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Stratégies d'investissement durable	Série A	Série F	Série FNB	Série S	Série O
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée prudente CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	✓	✓	✓	✓	✓

Les parts de série FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (séries) et se négocient à la Cboe Canada Inc. (*Cboe Canada*) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la Cboe Canada pour chaque part de série FNB négociée à la Cboe Canada, à la date des présents états financiers :

Stratégies d'investissement durable	Symbole boursier à la Cboe Canada
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	CSCP
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	CSCE
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	CSGE
Solution durable équilibrée prudente CIBC	CSCB
Solution durable équilibrée CIBC	CSBA
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	CSBG

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communes ou propres à une catégorie ou à une série. Les charges propres à une catégorie ou à une série sont réparties par catégorie ou par série. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts de catégorie A et de série A sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 500 $. Les investisseurs pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie F et de série F sont offertes, moyennant un placement minimum de 500 $, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte. Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F et de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers à l'égard des parts de catégorie F et de série F, ce qui permet de réduire les frais de gestion annuels imputés à l'égard de ces parts. Les parts des catégories FT4, FT6 et FT8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie F, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie privilégiée sont offertes aux investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 100 000 $ pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC et le Fonds marché monétaire CIBC, de 100 000 $ US pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, de 50 000 $ pour le Fonds de revenu à court terme CIBC, le Fonds canadien d'obligations CIBC, le Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, le Fonds indice obligataire canadien CIBC, le Fonds indice obligataire mondial CIBC, le Fonds indiciel équilibré CIBC, le Fonds indice boursier canadien CIBC, le Fonds indice boursier américain élargi CIBC, le Fonds indice boursier américain CIBC, le Fonds indice boursier international CIBC, le Fonds indice boursier européen CIBC, le Fonds indiciel marchés émergents CIBC, le Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et le Fonds indice Nasdaq CIBC, et de 50 000 $ US pour l'option d'achat en dollars américains du Fonds indice boursier américain élargi CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC. Les frais de gestion sont moins élevés pour les parts de catégorie privilégiée que pour les parts de catégorie A.

Les parts de catégorie Plus-F sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, les clients institutionnels et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre ces parts sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers pour cette catégorie, de sorte que les frais de gestion annuels imputés sont réduits. Le 6 juillet 2020, les parts de catégorie institutionnelle du Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, du Fonds indice obligataire canadien CIBC, du Fonds indice obligataire mondial CIBC, du Fonds indiciel équilibré CIBC, du Fonds indice boursier canadien CIBC, du Fonds indice boursier américain élargi CIBC, du Fonds indice boursier américain CIBC, du Fonds indice boursier international CIBC, du Fonds indice boursier européen CIBC, du Fonds indiciel marchés émergents CIBC, du Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC ont été renommées parts de catégorie Plus-F.

Les parts de série FNB sont cotées à la Cboe Canada et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de série FNB à la Cboe Canada ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de catégorie O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés à un Fonds à l'égard des parts de catégorie O; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs directives, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les parts de série T5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série A, les parts de série FT5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série F et les parts de série ST5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série S, sauf que les parts de série T5, les parts de série FT5 et les parts de série ST5 peuvent nécessiter un placement minimum différent et que chacune des séries vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque série.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie ou série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2024. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, sauf pour les Fonds, les catégories ou les séries créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 31 décembre 2024 et 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 5 mars 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial ou municipal canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou à une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2024, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.

ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.

iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.

iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.

v) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.

vi) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés attribuable aux contrats à terme standardisés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

i) Trésorerie.

ii) Titres admissibles.

iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.

iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

l) Fonds à catégories ou à séries multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie ou série de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises	*Nom de la devise*
AED	Dirham des Émirats arabes unis
ARS	Peso argentin
AUD	Dollar australien
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
CNY	Renminbi chinois
COP	Peso colombien
CZK	Couronne tchèque
DKK	Couronne danoise
EGP	Livre égyptienne
EUR	Euro
GBP	Livre sterling
HKD	Dollar de Hong Kong
HUF	Forint hongrois
IDR	Rupiah indonésienne
ILS	Shekel israélien
INR	Roupie indienne
JOD	Dinar jordanien
JPY	Yen japonais

Abréviations des devises	*Nom de la devise*
KRW	Won sud-coréen
MAD	Dirham marocain
MXN	Peso mexicain
MYR	Ringgit malais
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PEN	Nouveau sol péruvien
PHP	Peso philippin
PKR	Roupie pakistanaise
PLN	Zloty polonais
QAR	Riyal qatarien
RUB	Rouble russe
SAR	Riyal saoudien
SEK	Couronne suédoise
SGD	Dollar de Singapour
THB	Baht thaïlandais
TRY	Nouvelle livre turque
TWD	Dollar de Taïwan
USD	Dollar américain
ZAR	Rand sud-africain

Autres abréviations	*Description*
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
ELN	Billet lié à des titres de participation
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
CAÉ sans droit de vote	Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie ou série, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

p) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2024 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

b) Obligations, débentures et autres titres de créance

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et de série O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais de gestion. Les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire (les *frais d'administration fixes*). Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des catégories ou séries de parts des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie ou série de parts des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O et de série O. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire. La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC peuvent réaliser des profits et des pertes de change nets à la conversion en dollars canadiens, à des fins fiscales, du montant net de leurs gains en capital réalisés. Ces gains sont distribués aux investisseurs annuellement, à moins que ces Fonds choisissent de les conserver, ce qui ferait en sorte que l'impôt serait payable par les Fonds.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC, le Fonds marché monétaire CIBC, le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC et le Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, pour lesquels l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Depuis le 1er juillet 2023, le gestionnaire paie tous les frais d'administration des Fonds en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Courtier désigné et courtier

GACI a conclu une entente avec Marchés mondiaux CIBC inc., un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts de série FNB des Fonds, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds et, en contrepartie, paye certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à la Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC
Fonds marché monétaire CIBC
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC
Fonds de revenu à court terme CIBC
Fonds canadien d'obligations CIBC
Fonds à revenu mensuel CIBC
Fonds d'obligations mondiales CIBC
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC
Fonds équilibré CIBC
Fonds de revenu de dividendes CIBC
Fonds de croissance de dividendes CIBC
Fonds d'actions canadiennes CIBC
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC
Fonds d'actions américaines CIBC
Fonds petites sociétés américaines CIBC
Fonds d'actions mondiales CIBC
Fonds d'actions internationales CIBC
Fonds d'actions européennes CIBC
Fonds de marchés émergents CIBC
Fonds Asie-Pacifique CIBC
Fonds petites sociétés internationales CIBC
Fonds sociétés financières CIBC
Fonds ressources canadiennes CIBC
Fonds énergie CIBC
Fonds immobilier canadien CIBC
Fonds métaux précieux CIBC
Fonds mondial de technologie CIBC
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC
Fonds indice obligataire canadien CIBC
Fonds indice obligataire mondial CIBC
Fonds indiciel équilibré CIBC
Fonds indice boursier canadien CIBC
Fonds indice boursier américain élargi CIBC
Fonds indice boursier américain CIBC
Fonds indice boursier international CIBC
Fonds indice boursier européen CIBC
Fonds indiciel marchés émergents CIBC
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC
Fonds indice Nasdaq CIBC
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC
Fonds durable d'actions mondiales CIBC
Solution durable équilibrée prudente CIBC
Solution durable équilibrée CIBC
Solution durable équilibrée de croissance CIBC
Solution de revenu Intelli CIBC
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC
Solution équilibrée Intelli CIBC
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC
Solution de croissance Intelli CIBC
Portefeuille revenu sous gestion CIBC
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC
Portefeuille croissance sous gestion CIBC
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille FNB prudent CIBC
Portefeuille FNB équilibré CIBC
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds.
Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gary Chin.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
21 mars 2025

Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles CIBC

1-800-465-3863
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestiondactifscibc.com

Adresse de retour :
C. P. 4644, Station A
Toronto (Ontario)
M5W 5E4

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, communiquez avec Placements CIBC inc. en composant le 1-800-465-3863 ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC, utilisée sous licence.